

Communiqué de presse du 17 juin 2021

Société inclusive : la déconjugalisation de l'AAH n'aura pas lieu

La révolution culturelle n'aura pas lieu : en refusant la déconjugalisation de l'Allocation adultes handicapés, le Gouvernement renonce à un vrai droit à l'autonomie, à un vrai droit à l'émancipation de toutes les personnes en situation de handicap, et oppose à la solidarité nationale, les solidarités familiales.

Débatte en seconde lecture à l'Assemblée nationale, ce jeudi 17 juin, en séance publique, la proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale visait à garantir l'autonomie financière des personnes handicapées vis-à-vis de leurs conjoint.e.s.

Depuis longtemps portée par les associations du monde du handicap, l'individualisation de cette prestation de solidarité est pourtant la garantie de l'émancipation et de l'autonomie de toutes les personnes porteur.se.s d'un handicap. Elle est aussi la garantie d'une meilleure protection des femmes en situation de handicap, victimes de violences conjugales, des violences intrinsèques à une soumission financière.

On ne peut pas opposer aux personnes porteuses d'un handicap, à leur légitime demande d'autonomie, leur situation familiale, leur situation professionnelle ou encore des arguments budgétaires ou techniques. A l'obligation de leur donner les moyens de vivre dignement, le Gouvernement a préféré l'indignité des débats.

En recourant à la procédure dite de la réserve sur les votes, puis du vote bloqué, le Gouvernement ferme les débats sur les mesures qui lui sont défavorables. Par cette méthode, il ne permet pas à la représentation nationale, et aux parlementaires engagés en faveur des personnes handicapées, de voter une mesure de progrès social.

C'est un procédé que le collectif Ecologie Démocratie Solidarité condamne très fermement : à la veille des élections départementales, de la collectivité qui permet l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le Gouvernement ferme un débat parce qu'il le pense perdu : que peuvent en penser les premiers concernés, les personnes en situation de handicap et leurs familles ?

Par cette méthode, il fait une double faute : démocratique et sociale. Surtout, il impose sa vision du handicap qui est contraire à notre modèle de solidarité qui fait de la France une société qui porte, normalement, une attention particulière aux plus fragiles des siens, qui refuse l'exclusion d'où qu'elle vienne et qui refuse les injustices les plus graves et les plus flagrantes.



Signataires :

Delphine BAGARRY, Députée des Alpes de Haute-Provence

Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres

Emilie Cariou, Députée de la Meuse

Guillaume Chiche, Député des Deux-Sèvres

Paula Forteza, Députée des Français de l'étranger

Albane Gaillot, Députée du Val-de-Marne

Hubert Julien-Laferrrière, Député du Rhône

Matthieu Orphelin, Député du Maine-et-Loire

Aurélien Taché, Député du Val-d'Oise

Cédric Villani, Député de l'Essonne